

Procès-verbal – Assemblée générale annuelle 2023

11 h Remise des trophées de production et dévoilement des gagnants de la Coupe Brown Swiss

12 h Assemblée générale annuelle 2023

1. Ouverture de l'assemblée par le président

L'assemblée débute à 13 h 45. M. Dave Labrie, président, souhaite la bienvenue à tous les membres et partenaires présents. Il remercie la présence des partenaires, membres ainsi que les fromageries qui ont fourni le fromage pour le Vins et fromages.

Il mentionne que seules les personnes qui ont pris leur droit de vote peuvent proposer et seconder lors de l'AGA. Il remercie le Ciq qui fût partenaire du brunch.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture du projet d'ordre du jour contenu à la page 3 du rapport annuel 2023. Aucun point ajouté.

Mme Cynthia Fillion appuyée par Mme Isabelle Dupré, propose l'adoption de l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 1 décembre 2022

Le contenu du procès-verbal se trouve aux pages 4 à 10 du rapport annuel 2023.

Mme Chantal Leclerc, appuyé par M. Étienne Boivin-Côté, propose l'adoption du procès-verbal du 1 décembre 2022.

4. Rapport du président

M. Dave Labrie, président, effectue un résumé de son rapport. Le rapport est contenu à la page 9 du rapport annuel 2023.

5. Rapport d'activités du conseiller technique

Mme Josée Charron lit le mot du conseiller technique, M. Serge Bilodeau, absent pour la rencontre dans lequel il y présente son rapport et ses activités de l'année. Le rapport est contenu à la page 10 et 11 du rapport annuel 2023.

- Administration :

4 jours de bureau, suivi administratif, rencontre avec les administrateurs et suivi.

- Service aux membres :

36.5 jours, parmi lesquels il reçoit des demandes de suggestions d'accouplement, support pour des éleveurs qui cherche à acheter ou qui ont des animaux à vendre, service aux membres (suivi et aide au niveau des enregistrements).



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle Mercredi, 29 novembre 2023 Érablière du Cap, St-Nicolas

- 28.5 jours ont été consacrés à la communication, promotion et marketing. Il y a eu deux éditions de la Coupe Brown Swiss cette année (total de 115 sujets), ainsi qu'une conférence en décembre avec Holdstar génétique, en collaboration avec les trois partenaires (Spermex, Polar & Superbrown).
- Amélioration de la génétique et développement de marchés de niche ou de nouveaux marchés (31.5 jours) qui sont une bonne partie d'intervention avec les membres.

6. Présentation des états financiers au 30 septembre 2023

Mme Josée Charron effectue la lecture et explique les états financiers au 30 septembre 2023. Les états financiers sont contenus aux pages 12 à 16 du rapport annuel 2023. L'année financière se termine avec un excédent de 202 \$. La dernière cotisation des membres a été reportée à l'année en court. D'où la hausse à la section des renouvellements. Dans les événements, on inclut le pique-nique ainsi que la Coupe Brown Swiss.

Mme Chantale Leclerc, appuyée par Mme Isabelle Dupré, propose l'adoption des états financiers au 30 septembre 2023.

7. Nomination de l'expert-comptable pour 2023/2024

M. Étienne Boivin-Côté, appuyé par M. Maxime Castonguay propose de nommer le service de fiscalité de SCF Chaudière-Appalaches à titre d'expert-comptable pour l'exercice 2023-2024.

8. Changements aux règlements généraux

M. Sylvain Boulanger fait la lecture et explique les changements proposés aux règlements généraux.

Proposition de modifications aux règlements généraux du Club Brown Swiss du Québec

Légende : **modifications suggérées**

	Version actuelle		Version proposée
	<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION : Le Conseil d'administration est formé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De deux administrateurs élus pour chaque territoire électoral (poste 1 et poste 2) et d'un administrateur relève, tel que défini à l'article 7.6. 	7	<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION : Le Conseil d'administration est formé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • De deux administrateurs élus pour chaque territoire électoral (poste 1 et poste 2) et d'un administrateur relève, tel que défini à l'article 7.6.
7.6	<p>LES TERRITOIRES ÉLECTORAUX :</p> <p>Territoire no 1 : Bellechasse/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine/Saguenay-Lac-Saint-Jean</p> <p>Territoire no 2 : Centre-du-Québec/Chaudière-Appalaches/Beauce/Estrie</p> <p>Territoire no 3 : Montérégie/Rive-Nord/Outaouais/Québec/Abitibi-Témiscamingue</p> <p><u>Administrateur Relève :</u> Avoir moins de 30 ans au moment de l'élection</p>	7.6	<p>LES TERRITOIRES ÉLECTORAUX :</p> <p>Territoire no 1 : Bellechasse/Bas-Saint-Laurent/Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine/Saguenay-Lac-Saint-Jean</p> <p>Territoire no 2 : Centre-du-Québec/Chaudière-Appalaches/Beauce/Estrie</p> <p>Territoire no 3 : Montérégie/Rive-Nord/Outaouais/Québec/Abitibi-Témiscamingue</p> <p><u>Administrateur Relève :</u> Avoir moins de 35 ans au moment de l'élection</p>



M. Sylvain Boulanger propose les changements aux règlements généraux et M. Maxime Castonguay appuie.

Accepté à l'unanimité

9. Élection des administrateurs pour 2023-2024

M. Mickael propose, secondé par Étienne Goulet l'ouverture des élections. Une proposition est demandée pour l'ouverture des élections 2023, pour élire un président d'élection, un scrutateur et un secrétaire d'élection.

Acceptée à l'unanimité

Mme Jessy Rioux propose M. Guillaume Gervais comme scrutateur, M. Jean-François Morin comme président d'élection et Mme Patricia Normandin comme secrétaire. Mme Cynthia Fillion seconde.

Acceptée à l'unanimité

Le président d'élection lit les procédures d'élection.

Régions en élection pour l'AGA 2023 :

Territoire 1 – poste 1 : Mandat de 2 ans

1 bulletin reçu; M. Dave Labrie élu par acclamation.

Territoire 1 – poste 2 : mandat de 1 an

Aucun bulletin reçu, on demande des propositions de candidature.

M. Sylvain Boulanger propose M. Étienne Boivin-Côté, Mickael appuie. Aucune autre proposition; M. Étienne accepte. Il est élu par acclamation.

Territoire 2 poste 1 : Mandat de 2 ans

Aucun bulletin reçu, on demande des propositions de candidature.

Mme Chantal Leclerc Propose Mme Cynthia Fillion, Mme Isabelle Dupré appui. Aucune autre proposition. Mme Fillion accepte. Élu par acclamation

Territoire 2 poste 2 : mandat de 1 an

Aucun bulletin reçu, on demande des propositions de candidature.

M. Sylvain Boulanger propose M. Mikhaël Daigle, M. Étienne Boivin-Côté appuie. Aucune autre proposition. M. Mikhaël Daigle accepte. Il est élu par acclamation.

Territoire 3 poste 1 : Mandat de 2 ans

1 bulletin reçu; Mme Josée Charron élue par acclamation.



Procès-verbal - Assemblée générale annuelle
Mercredi, 29 novembre 2023
Érablière du Cap, St-Nicolas

Territoire 3 poste 2 : mandat de 1 an

Aucun bulletin reçu, on demande des propositions de candidature.

Mme Chantale Leclerc propose, Mme Isabelle Dupré, M. Sylvain Boulanger seconde. Mme Isabelle Dupré accepte.

Administrateur relève

Poste vacant pour l'instant. Le conseil peut trouver un candidat suite à l'AGA pour pourvoir le poste vacant s'il le désire.

Les administrateurs se retirent de 14 h 18 à 14 h 24 afin de nommer le nouveau conseil d'administration (élection de l'exécutif)

Les administrateurs élisent comme président, M. Dave Labrie, comme 1^{ère} vice-présidente, Mme Josée Charron et comme 2^e vice-présidente Mme Isabelle Dupré.

M. Étienne Goulet appuyée par Mme Chantale Leclerc propose la fermeture des élections. Adopté à l'unanimité.

10. Période de résolution

1 résolution présentée

RÉSOLUTION 1 :

RÉSOLUTION 1: RECONNAISSANCE VACHE ÉTOILE

- Considérant que certaines bonnes vaches d'élevages passent sous silence, car on ne reconnaît pas la qualité de leur progéniture;
- Considérant que par le passé l'éleveur devait monter le dossier de l'animal et faire la demande accompagnée des frais auprès de Brown Swiss et Brauvieh Canada;
- Considérant que Holstein Canada offre déjà cette reconnaissance pour les vaches Holstein;
- Considérant que Holstein Canada a accès à toutes les informations nécessaires, à titre de registraire, pour exécuter cette reconnaissance;
- Considérant que la reconnaissance Maître-éleveur est sur une période de 15 ans;

Il est proposé à Brown Swiss et Brauvieh Canada d'offrir à ses membres la reconnaissance "Vache Étoile" sans frais selon les modalités suivantes (rétroactif de 15 ans) :

- Pour devenir une vache Étoile de la race, une mère doit avoir deux filles qui lui apportent des points.
- La progéniture femelle doit obtenir au moins un point, à la fois pour la production et la conformation, pour ajouter des points au pointage total Vache Étoile de la mère.
- La progéniture mâle ajoute des points par le biais des reconnaissances de Conformation supérieure, de Production supérieure et de Classe extra.

La progéniture avec un niveau de pureté de 75 % ou plus peut apporter des points à la reconnaissance Vache Étoile de la mère. Seules les classifications canadiennes sont admissibles au volet conformation, les relevés de lactation obtenus dans un autre pays pouvant toutefois être inclus dans la production à vie.

Proposée par M. Mickael Daigle et appuyée par M. Maxime Castonguay.



Acceptée à l'unanimité.

11. Parole à nos invités

11.1 Brown Swiss & Braunvieh Canada

Dave Rousseau invite les gens à l'AGA qui aura lieu à Calgary. Il confirme qu'il y a de la pression pour le dossier des vaches étoiles. Il tient à ce que les points soient les mêmes pour le Maître-éleveur et pour les Vaches étoiles. Le comité Amélioration de la race a changé les pointages pour la classification. Le point de placement du trochanter a également été changé. Un pointage de 4% sera maintenant déterminé pour la largeur du museau; stature sera à 0%, largeur poitrail 29%, structure de côtes à 29%, Hauteur de l'avant-train à 0%.

11.2 Cqrl

Josée Charron, administratrice, nous mentionne que cette année, le logo, la mission et les valeurs seront revus.

11.3 Ciq

Monsieur Morin présente le vidéo du 75e anniversaire du Ciq. Guillaume Gervais décrit comment l'importation de semence. Il décrit également la stratégie Bœuf x lait. Il nous parle des 2 types d'engraissement / de production.

13.4 Lactanet

Madame Audrey Lacroix nous parle des faits saillants 2023; pilier stratégique sur la durabilité et rapport de la durabilité du troupeau. Elle nous partage quelques statistiques ainsi que le service CLÉ. À quoi s'attendre pour 2024, changement pour les MRC (plus de 305 jours, mais bien 280 jours), indice de transition sera maintenant Tableau de bord de la gestion de transition; rapport d'efficacité au robot, programmes de formations. Modernisation de l'IPV.

12. Divers

Mme Chantal Leclerc invite les gens au pique-nique chez elle, le samedi 27 juillet, à sa ferme. La formule reste à déterminer, mais il s'agira sûrement un bière et saucisses, avec un spectacle. Elle mentionne qu'elle veut que ça soit convivial et social et qu'elle a de la disponibilité pour recevoir les gens dans son gîte.

13. Levée de l'assemblée

Mme Chantal Leclerc, appuyé par M. Sem Lehmann, propose la levée de l'assemblée à 16 :08.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Dave Labrie
Président
Club Brown Swiss du Québec

Patricia Normandin
Secrétaire de la rencontre
Club Brown Swiss du Québec